

## PRATIQUES COLLECTIVES INSTRUMENTALES

### ORCHESTRE

#### Cordes

**Cycle I** mercredi de 15h15 à 16h30

**Cycle II** mercredi de 13h45 à 15h15

#### Harmonie

**Cycle I** mercredi de 15h30 à 16h30

**Cycle II** mercredi de 14h00 à 15h30

#### Orchestre symphonique

**fin cycle II à CPES** mercredi de 17h00 à 20h00

### BIG BAND

niveau minimum fin de cycle II  
entrée sur audition

mercredi de 20h00 à 22h00

### ENSEMBLE DE GUITARES

entrée sur audition

**Cycle I** : jeudi de 18h30 à 19h30

**Cycles II et III** : mardi de 18h00 à 19h00

## EVEIL MUSIQUE et DANSE

Elèves de CP uniquement

(1 seul cours à choisi parmi les 4 propositions)

mercredi de 9h45 à 10h45

mercredi de 11h00 à 12h00

samedi de 09h30 à 10h30

samedi de 10h45 à 11h45

## DANSE

**Initiation** : (7 ans au 31/12/2024))

2 cours par semaine

lundi et mardi de 17h00 à 18h00

**Cycle I 1<sup>ère</sup> année** : (8 ans au 31/12/2024)

2 cours par semaine

contemporain : mercredi de 9h45 à 10h45

**et**

classique : mercredi de 11h00 à 12h00

**Cycle I 2<sup>ème</sup> année** : (9 ans au 31/12/2024)

2 cours par semaine

classique : mercredi de 9h30 à 10h45

jeudi de 17h00 à 18h15

**ou**

contemporain : lundi de 17h00 à 18h15

mercredi de 11h00 à 12h15

**Cycle I 3<sup>ème</sup> année** : (10 ans au 31/12/2024)

2 cours par semaine dans 1 seule dominante\*

Classique :

mercredi de 13h30 à 15h00

jeudi de 18h15 à 19h45

**ou**

Contemporain :

Lundi de 17h00 à 18h15

Mercredi de 11h00 à 12h15

\* les élèves souhaitant intégrer un parcours en horaires aménagés sont invités à participer en plus à un cours hebdomadaire dans l'autre dominante que celle choisie.

**Fin de cycle I**

3 cours par semaine classique

**ou** contemporain

classique :

lundi de 18h00 à 19h30

mardi de 18h00 à 19h30

mercredi de 15h00 à 16h30

**ou**

contemporain

jeudi de 18h15 à 19h45

vendredi de 17h45 à 19h45

## DANSE (suite)

Les études chorégraphiques se poursuivent en cycle II, III

Le cursus danse jazz est accessible sur test à partir de 14 ans.

### Pratique hors cursus :

**Jazz** : (14/ 20 ans)

dans la mesure des places disponibles

Découverte de la danse jazz :

jeudi de 19h45 à 21h15

### Classique

sur entretien

et dans la mesure des places disponibles

Adolescents - à partir de 15 ans

- non débutant

lundi de 19h30 à 21h00

Adultes - niveau débutant/moyen :

jeudi de 12h00 à 13h00

Adultes - niveau moyen/confirmé :

vendredi de 12h15 à 13h15

### Cours de garçons en danse classique

élèves en cycle I : Samedi 1 fois par mois de 10h00 à 11h30

Prépa concours à partir du cycle II : vendredi de 17h15 à 18h30

### Contemporain

sur entretien

et dans la mesure des places disponibles

Adultes - tous niveaux :

jeudi de 12h00 à 13h30

Découverte - à compter de 12 ans

vendredi de 17h45 à 19h45

### Atelier danse handicap

1 semaine sur 2

samedi de 10h00 à 12h00

## PRATIQUES VOCALES

### Vivier des voix :

Débutants de 6 (7 ans si cursus voix) à 10 ans

mercredi de 17h30 à 18h30 (6-7 ans)

jeudi de 17h30 à 18h30 (8 – 10 ans)

### Chœur de collégiens :

Débutants ou confirmés de 11 à 14 ans

mardi de 17h45 à 19h00

### Chœur de jeunes (sur audition) :

Elèves expérimentés dès 15 ans

mercredi de 13h30 à 14h30

solistes, et/ou répétitions par pupitre en alternance

mercredi de 14h30 à 16h30

tutti

### Chœur de chambre (sur audition) :

Elèves expérimentés

lundi de 19h00 à 20h00

solistes, et/ou répétitions par pupitre en alternance

lundi de 20h00 à 22h00

tutti

### Chœur de femmes (sur audition) :

mercredi de 20h30 à 22h30

### Chœur d'hommes (sur audition) :

jeudi de 20h30 à 22h30

## CULTURE MUSICALE

### Ecoute et culture musicale :

lundi **ou** mercredi de 18h30 à 20h00

## TARIFS

### 1) FRAIS DE DOSSIER : par élève

Horaire traditionnel	41€
Horaires aménagés théâtre	103€
Horaires aménagés musique	
Horaires aménagés danse	
Horaires aménagés école maîtressienne	

## 2) DROITS D'INSCRIPTION :

### Exonération de droits d'inscription pour les élèves inscrits exclusivement :

- en classes à horaires aménagés,
- en atelier handicap musique et danse à titre individuel,
- en licence de musicien interprète.

### Elève domicilié dans la communauté urbaine Caen la mer : application du quotient familial (QF)

8 tranches de 100€ à 380€.

Tarif dégressif à partir du 2<sup>ème</sup> élève de la même famille si 1<sup>er</sup> élève en plein tarif.

L'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 de l'élève (adulte) ou **des deux parents ou représentants légaux** de l'élève est à fournir.

### Elève hors communauté urbaine Caen la mer :

La tarification s'accompagne d'une dégressivité dès la 2<sup>ème</sup> inscription de la même famille et du même foyer fiscal.

- 1<sup>er</sup> élève : **568€**
- à partir du 2<sup>ème</sup> élève : **414€**

### Structure Institut Médico-Educative (IME) :

71€/élève inscrit

### Intervention dans le cadre de la formation professionnelle :

568€ pour l'année scolaire

### Renseignements complémentaires, tarifs et préinscriptions :

consulter notre site internet  
[conservatoire-orchestre.caen.fr](http://conservatoire-orchestre.caen.fr)

## TARIFS (suite)

### 3) FORFAIT : 120€

#### Forfait pour les élèves inscrits exclusivement dans les disciplines suivantes :

- éveil musique et danse
- chant choral et chœur d'adultes (hors chœur de chambre),

- orchestres (hors symphonique cycle III) et big band,
- musique de chambre, consort de violes, ensemble de guitares (à partir du cycle II),
- atelier chorégraphique danse contemporaine du samedi déjà inscrits en parallèle dans une école d'enseignement artistique agréée

#### Forfait également appliqué sur justificatif fourni avant le 31 octobre aux élèves :

- membres actifs de la Fraternelle,
- titulaires d'un certificat de réfugié délivré par l'OFPRA ou titulaires d'une carte de séjour ou de résident en application du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

### 4) FORFAIT INSCRIPTION À MEP EN PLUS DU CONSERVATOIRE & ORCHESTRE DE CAEN : 174 €

Pour permettre aux élèves d'être inscrits à la fois au Conservatoire & Orchestre de Caen et à l'école Musique en Plaine (MEP), il existe un forfait qui sera à régler directement auprès de MEP et qui s'ajoute aux droits d'inscription du Conservatoire & Orchestre de Caen.

Il est nécessaire d'effectuer les formalités d'inscription auprès des deux établissements.

### 5) PRET DE DOCUMENTS ET/ OU ACCESSOIRES POUR LES ELEVES INSCRITS EN HORAIRES AMENAGES : 17 €

### 6) MODE DE PAIEMENT :

- chèque
- espèces (dans la limite de 300 €)
- paiement en ligne
- prélèvement automatique (uniquement pour les droits d'inscription à partir de 100€)
- chèques vacances
- atouts Normandie

## THEÂTRE

Les cours de théâtre se déroulent dans la salle de théâtre située 2 Bis rue de l'Union à Caen. Les autres disciplines se déroulent au conservatoire de Caen. Cycle I, II et III : accessible à partir de 15 ans - (sur test et entretien)

**Cycle I** - 4h par semaine  
Théâtre | mardi de 18h15 à 19h45  
| mercredi de 17h00 à 19h30

**Cycle II** - 6h30 par semaine  
Théâtre | mardi de 19h45 à 21h15  
| mercredi de 13h30 à 17h00

Chant  
Choral | mercredi de 17h30 à 18h30

**Cycle III** - 7h30 par semaine  
Théâtre | lundi de 18h00 à 21h00  
| jeudi de 19h00 à 22h00

Chant  
Choral | mercredi de 16h30 à 17h30

### CPES (Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur)

25h30 par semaine  
(durée moyenne hebdomadaire)

#### Interprétation, Ecriture, Improvisation/concours :

lundi de 10h30 à 13h00  
de 14h00 à 17h30  
mardi de 14h30 à 17h30 (1<sup>er</sup> semestre)  
de 09h00 à 12h00 (2<sup>ème</sup> semestre)  
mercredi de 9h30 à 12h30  
jeudi de 9h30 à 13h30

#### Pratique collective chant

mardi de 10h30 à 12h00 (1<sup>er</sup> semestre)  
mardi de 14h30 à 16h00 (2<sup>ème</sup> semestre)

#### Chant cours individuel

vendredi

#### Danse

vendredi de 12h30 à 13h45

#### Culture théâtrale

jour et horaire variable

+ 7 semaines de master class par an  
35h par master class

conservatoire  
& orchestre de caen

année scolaire 2024-2025

## cours collectifs grille horaires

reprise des cours  
à partir du  
18 septembre 2024

Conservatoire & Orchestre de Caen  
1 rue du Carel - CS 52700 - 14027 Caen cedex 9

☎ 02.31.30.46.70  
inscription-conservatoire@caenlamer.fr  
[conservatoire-orchestre.caen.fr](http://conservatoire-orchestre.caen.fr)

Un établissement de la communauté urbaine  
Caenlamer